

L'Institut de Recherche en Géopolitique et d'Etudes Stratégiques (IRGES) est, en République Démocratique du Congo, le principal centre indépendant de recherche, de formation, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 2016 par le Professeur Kabwita Kabolo Iko, l'IRGES est un établissement d'utilité publique reconnu par les Arrêtés-Ministériels N°MIN.RST/CAB.MIN/054/2018 portant agrément des activités scientifiques et technologiques de l'Institut de Recherche en Géopolitique et d'Etudes Stratégiques et N°125/CAB/MIN/CA/PKB/2018 accordant avis favorable valant autorisation de fonctionnement de la Maison d'éditions IRGES.

Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux. Il associe, au travers de ses études et ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale et dispose d'un personnel-ressource capable de réfléchir largement sur les domaines indiqués et de proposer en forme textuelle et contextuelle des orientations, de la documentation et même des projets finalisés.

DOMAINES DE RECHERCHE

Prospections diplomatiques et géopolitique africaine
Organisations intergouvernementales et Intégration régionale
Etudes stratégiques sur le monde asiatique
Résolution des conflits, Conseil stratégique et prospection sur la paix et la sécurité
Pratique de négociation internationale et d'affaires
Droits humains et Droit humanitaire
Gender et Promotion des droits de la femme
Pratiques démocratiques et de bonne gouvernance
Communication, Coaching politique et Relations publiques
Marketing politique et leadership axés sur les résultats
Développement durable, Environnement et Ecologie
Management des projets nationaux et internationaux
Statistiques, Etudes économiques et sociales
Santé publique
Intelligence Artificielle et Télécommunications
Psychopédagogie

SERVICES OFFERTS

Formations
Réunions scientifiques
Gestion de projets
Revue Intelligence Stratégique
Accueil de stagiaires
Consultation d'experts
Bibliothèque numérique et en dur
IRGES éditions

L'Institut de Recherche en Géopolitique et d'Etudes Stratégiques (IRGES) est ouvert et intéressé vis-à-vis de toutes personnes, structures, institutions, entreprises ou organisations dont les domaines d'interventions et les services susmentionnés pourraient être de plus utiles à leur progrès, leur rentabilité, leur notoriété et leur reconnaissance populaire.

E-ISSN : 3006-5488 ; P-ISSN : 3006-547X
<https://doi.org/10.62912/JYTU3565>
www.revue-is.org



Maquette couverture : Editions IRGES Kinshasa-Gabrie

PARTENARIAT STRATEGIQUE USA-RDC

Enjeux, opportunités & appropriation effective

2026



3ème

GRANDE CONFERENCE

CORPS DE L'ELITE SCIENTIFIQUE DE L'UDPS
CES-UDPS

THEME

PARTENARIAT STRATEGIQUE USA-RDC

Enjeux, opportunités & appropriation effective

Du 22 au 23 Juin 2026 - HILTON KINSHASA

NUMERO SPECIAL

«La science au service au peuple»



**INSTITUT DE RECHERCHE EN GEOPOLITIQUE ET
D'ETUDES STRATEGIQUES**

Revue
Intelligence Stratégique

Vol. 009, Numéro Spécial, Juillet 2026

E-ISSN : 3006-5488, P-ISSN : 3006-547X

<https://doi.org/10.62912/JYFU3565>



Siège social : 292, avenue Mweka, Commune de Lingwala, Kinshasa, République
Démocratique du Congo.

Téléphone : +243 89 7175 074 ; 82 006 1696

E-mail : felly.lukunga@revue-is.org, article@revue-is.org, info@revue-is.org ;

Internet : www.revue-is.org ; www.irges.org

Europe : 59, Rue du Rhône, 1204 Genève, Suisse, + 41 22 810 88 68, Chambre de
Commerce Suisse-RD Congo, info@ccsc.ch



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques

Volume 9, Numéro Spécial

Juillet 2026

p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488

<https://doi.org/10.62912/CES-UDPS0012>

www.revue-is.org

CRÉATION ET FORMATION D'UNE ARMÉE D'ÉLITE, DE SERVICES DE SÉCURITÉ ET DE LA POLICE

SEM Jacquemain SHABANI LUKOO

VPM de l'Intérieur, Sécurité et Décentralisation

Docteur Christian KABASELE

Dircaba, Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Décentralisation

RÉSUMÉ

Cette étude analyse les conditions nécessaires à la création d'une armée d'élite, de services de sécurité performants et d'une police moderne en République Démocratique du Congo. Elle montre que, face aux conflits armés, aux menaces transnationales, à la criminalité organisée et à la nécessité de protéger le territoire ainsi que les ressources stratégiques, la réforme du secteur de la sécurité doit dépasser la simple augmentation des effectifs. Elle doit reposer sur une approche intégrée combinant un recrutement fondé sur le mérite, une formation professionnelle de haut niveau, la modernisation des équipements, le développement des infrastructures et l'amélioration des conditions sociales des militaires et des policiers. La mise en œuvre coordonnée de ces réformes permettrait de renforcer les capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité, de consolider l'autorité de l'État, de mieux protéger les populations et de favoriser la stabilité ainsi que le développement durable de la RDC.

Mots-clés : *sécurité nationale, défense, réforme du secteur de la sécurité, police nationale, gouvernance sécuritaire.*

ABSTRACT

This study analyzes the conditions necessary for creating an elite military, effective security services, and a modern police force in the Democratic Republic of the Congo. It shows that, in the face of armed conflicts, transnational threats, organized crime, and the need to protect the territory and strategic resources, security sector reform must go beyond simply increasing personnel numbers. It must be based on an integrated approach combining merit-based recruitment, high-quality professional training, the modernization of equipment, the development of infrastructure, and the improvement of social conditions

for military personnel and police officers. The coordinated implementation of these reforms would strengthen the operational capabilities of the defense and security forces, consolidate state authority, better protect the population, and promote stability and sustainable development in the DRC.

Keywords : *national security, defense, security sector reform, national police, security governance.*

INTRODUCTION

Les mutations contemporaines de l'environnement sécuritaire international redéfinissent profondément les missions traditionnelles des armées, des services de renseignement et des forces de police. La mondialisation des menaces, caractérisée par le terrorisme international, les conflits hybrides, la cybercriminalité, la criminalité transfrontalière organisée, les mouvements insurrectionnels, les trafics illicites et les crises humanitaires, exige désormais des États des capacités institutionnelles de plus en plus spécialisées (Bigo, 2016 ; David, 2020).

Dans les États en développement, ces défis sont amplifiés par les contraintes économiques, la faiblesse des infrastructures publiques, les insuffisances institutionnelles ainsi que par la nécessité de concilier sécurité, démocratie et développement durable (Organisation des Nations Unies [ONU], 2018). La littérature consacrée à la réforme du secteur de la sécurité (Security Sector Reform – SSR) souligne qu'une politique sécuritaire efficace repose sur une articulation cohérente entre gouvernance démocratique, professionnalisation des ressources humaines, modernisation technologique et financement durable (OCDE, 2007 ; ONU, 2014).

La République démocratique du Congo occupe une position géostratégique exceptionnelle en Afrique centrale. Avec une superficie excédant 2 345 000 km², neuf pays frontaliers et un sous-sol parmi les plus riches au monde en minerais stratégiques, le pays est confronté à des défis sécuritaires d'une ampleur particulière. La protection de l'intégrité territoriale, la sécurisation des populations civiles, la lutte contre les groupes armés nationaux et étrangers ainsi que la préservation des infrastructures critiques constituent aujourd'hui des priorités nationales.

Conscient de ces enjeux, le gouvernement de la République a inscrit parmi les priorités de son programme d'actions la nécessité de « protéger le territoire national et sécuriser les personnes et leurs biens », faisant ainsi de la réforme de l'appareil sécuritaire un axe majeur de la gouvernance publique.

Cette ambition implique une réflexion approfondie sur les standards internationaux de défense et de sécurité. Les comparaisons présentées dans cette étude montrent que plusieurs pays disposent de modèles organisationnels permettant d'optimiser les effectifs militaires, les ratios policiers, les capacités opérationnelles ainsi que les budgets consacrés à la sécurité. Ces références constituent des indicateurs utiles pour apprécier les besoins de modernisation de la RDC, tout en tenant compte des spécificités de son environnement géographique, démographique et géopolitique.

Selon les données présentées dans la communication de référence, les Forces armées de la République démocratique du Congo comptent environ 166 700 militaires actifs, 31 000 réservistes et 15 000 paramilitaires, pour un budget estimé à 4,2 milliards de dollars américains. Malgré ce niveau d'investissement, les capacités opérationnelles demeurent limitées en raison d'équipements insuffisants, d'infrastructures de formation inadaptées et de conditions sociales qui affectent la motivation des personnels. La Police nationale congolaise fait également face à des contraintes similaires, notamment en matière d'effectifs, de financement, de professionnalisation et de modernisation des équipements. Face à cette réalité, la problématique centrale de cette recherche est la suivante : quelles réformes structurelles permettraient à la République démocratique du Congo de disposer d'une armée d'élite, de services de sécurité performants et d'une police moderne capables de répondre efficacement aux exigences contemporaines de la sécurité nationale ?

L'hypothèse défendue est que la performance des institutions de défense et de sécurité dépend moins de la seule augmentation des effectifs que d'une réforme intégrée. Celle-ci est fondée sur cinq piliers complémentaires : le recrutement sélectif, la professionnalisation de la formation, la modernisation des équipements, le développement des infrastructures et l'amélioration durable des conditions sociales des personnels, conformément aux orientations stratégiques présentées dans la communication analysée.

L'objectif de cet article est donc d'analyser les fondements stratégiques de la création d'une armée d'élite et d'une police moderne en RDC, d'évaluer les écarts entre la situation nationale et les standards internationaux. Il se propose également de soumettre un cadre cohérent de réforme du secteur de la sécurité susceptible de renforcer durablement la souveraineté nationale, la protection des citoyens et la stabilité institutionnelle.

I. CADRE CONCEPTUEL ET FONDEMENTS THÉORIQUES DE LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ

I. 1. La sécurité nationale : un concept multidimensionnel

La sécurité nationale constitue l'une des responsabilités fondamentales de l'État moderne. Traditionnellement définie comme la capacité d'un État à préserver son intégrité territoriale, sa souveraineté et la protection de ses citoyens contre toute menace interne ou externe, elle a progressivement évolué vers une conception multidimensionnelle intégrant les dimensions militaire, politique, économique, environnementale, alimentaire, sanitaire et humaine (Buzan, Wæver & de Wilde, 1998 ; ONU, 1994). Dans cette perspective, la sécurité ne se limite plus à la défense des frontières nationales. Elle englobe également la stabilité des institutions, la protection des infrastructures critiques, la prévention des conflits, la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée, les cybermenaces ainsi que la résilience des populations face aux crises contemporaines (Bigo, 2016 ; David, 2020).

Cette approche globale s'avère particulièrement importante pour un État continental comme la République démocratique du Congo qui dispose d'une vaste superficie, compte neuf frontières internationales et possède d'énormes ressources minières stratégiques. Les impératifs de défense nationale s'étendent désormais à la sécurisation des corridors économiques, des sites miniers, des installations énergétiques, des réseaux de communication et des populations civiles, conformément à la vision gouvernementale visant à « protéger le territoire national et sécuriser les personnes et leurs biens ».

I. 2. La réforme du secteur de la sécurité : fondements et objectifs

La réforme du secteur de la sécurité (RSS), communément désignée Security Sector Reform (SSR), est apparue au début des années 2000 comme un cadre stratégique visant à renforcer simultanément l'efficacité opérationnelle, la gouvernance démocratique et la redevabilité des institutions chargées de la sécurité (OCDE, 2007 ; ONU, 2014).

Selon les Nations Unies (2014), la réforme du secteur de la sécurité vise à mettre en place des institutions capables d'exercer leurs missions de manière efficace, professionnelle, transparente et conforme aux principes de l'État de droit. Elle englobe notamment les forces armées, les services de renseignement, les forces de police, les services de protection civile, les institutions judiciaires militaires ainsi que les mécanismes de contrôle démocratique chargés de garantir la responsabilité et la légitimité de l'action sécuritaire.

La littérature spécialisée souligne que les réformes les plus performantes reposent sur plusieurs piliers complémentaires, dont un recrutement transparent fondé sur les compétences ; une formation professionnelle permanente ; une doctrine opérationnelle adaptée aux nouvelles menaces ; des équipements modernes ; une gouvernance budgétaire efficace ; une politique sociale garantissant la motivation des personnels (Brzoska, 2003 ; Bryden & Hänggi, 2005). Ces principes rejoignent directement les orientations stratégiques proposées dans la présentation analysée, qui identifie cinq axes prioritaires : le recrutement, la formation, les équipements, les infrastructures et le volet social.

I. 3. Les standards internationaux des armées et des forces de police

L'évaluation des capacités sécuritaires d'un État repose généralement sur plusieurs indicateurs de référence, parmi lesquels figurent les effectifs, les budgets, le niveau de formation, les équipements, la mobilité opérationnelle et la qualité du commandement. Cette étude fait ressortir des différences importantes dans la densité des effectifs militaires par superficie. La France compte 3,1 militaires pour 10 km², contre 3,9 pour le Maroc, 5,5 pour le Royaume-Uni et 9,7 pour la Belgique, qui présente ainsi la densité militaire territoriale la plus élevée parmi les pays comparés.

Ces données illustrent que la performance d'une armée ne dépend pas uniquement du nombre absolu de militaires, mais également de leur répartition territoriale, de leur niveau de préparation opérationnelle et de leur capacité de projection.

S'agissant des forces de police, les Nations Unies recommandent un ratio moyen d'environ un policier pour 360 habitants, considéré comme un seuil permettant d'assurer efficacement les missions de sécurité publique dans des conditions normales. Les comparaisons budgétaires montrent d'importants écarts dans les investissements consacrés à la défense en Afrique. L'Algérie se distingue avec un budget de 25,4 milliards USD. Celui-ci est largement supérieur à ceux de l'Afrique du Sud, estimé à 3,17 milliards USD, de l'Égypte à 2,6 milliards USD, de l'Éthiopie à 2,1 milliards USD et du Nigeria à 1,1 million USD.

Ces chiffres illustrent que les dépenses militaires doivent être analysées non seulement en valeur absolue, mais également au regard des menaces auxquelles chaque État est confronté, de sa superficie, de sa population et de ses intérêts stratégiques.

I. 4. La professionnalisation comme fondement d'une armée d'élite

Les recherches contemporaines en études stratégiques montrent que les armées les plus performantes sont celles qui investissent prioritairement dans le capital humain (Huntington, 1957 ; Janowitz, 1960). La professionnalisation ne consiste pas uniquement à dispenser des formations techniques ; elle implique également le développement de compétences en leadership, en éthique, en gestion de crise, en droit international humanitaire, en technologies numériques et en coopération interarmées.

Dans cette logique, la proposition visant à conférer aux diplômes des académies militaires et de police une équivalence avec ceux de l'enseignement supérieur et universitaire constitue une innovation stratégique susceptible d'accroître l'attractivité des carrières militaires et policières auprès des jeunes diplômés. Cette orientation est conforme aux pratiques observées dans plusieurs États où les académies militaires sont pleinement intégrées aux systèmes nationaux d'enseignement supérieur, favorisant ainsi la professionnalisation des cadres, la recherche appliquée en matière de défense et l'innovation technologique.

I. 5. Vers un modèle intégré de gouvernance sécuritaire

Les approches contemporaines de la gouvernance sécuritaire considèrent que l'efficacité des institutions de défense repose sur l'interdépendance de plusieurs facteurs : des ressources humaines qualifiées, des équipements adaptés, des infrastructures modernes, un financement durable et une politique sociale garantissant la dignité des personnels (OCDE, 2007 ; ONU, 2014).

Dans cette perspective, la création d'une armée d'élite et d'une police moderne ne relève pas d'une augmentation banale des effectifs. Elle suppose une réforme systémique visant à renforcer simultanément les capacités humaines, technologiques, institutionnelles et logistiques.

II. ANALYSE COMPARATIVE DES STANDARDS INTERNATIONAUX ET ÉTAT DES LIEUX DES FORCES ARMÉES ET DE LA POLICE NATIONALE EN RD CONGO

II. 1. Les standards internationaux comme référentiel de performance des institutions de défense et de sécurité

L'évaluation des systèmes nationaux de défense et de sécurité repose aujourd'hui sur un ensemble d'indicateurs reconnus à l'échelle internationale. Ceux-ci concernent principalement la densité des effectifs, les capacités opérationnelles, le niveau de professionnalisation, la qualité des équipements, les

infrastructures, la gouvernance des ressources humaines ainsi que les investissements publics consacrés au secteur de la sécurité (Organisation des Nations Unies, 2014 ; SIPRI, 2024). Ces indicateurs permettent non seulement d'apprécier la capacité d'un État à répondre aux menaces contemporaines, mais également de mesurer son aptitude à assurer durablement la protection de son territoire, de ses institutions et de ses populations.

Dans cette perspective, les données présentées dans la communication analysée offrent un cadre de comparaison pertinent entre plusieurs pays disposant de modèles organisationnels différents mais répondant à des exigences similaires en matière de défense nationale.

II. 2. Comparaison internationale des effectifs militaires

La densité des effectifs militaires constitue un indicateur stratégique, particulièrement pour les États dont le territoire est vaste ou exposé à des menaces multiples. Contrairement à une approche fondée uniquement sur le nombre absolu de soldats, le ratio entre les effectifs et la superficie permet d'apprécier la capacité réelle de couverture territoriale.

Les données recueillies révèlent des écarts significatifs dans la densité des effectifs militaires par superficie. La Belgique occupe la première position avec 9,7 militaires pour 10 km², suivie du Royaume-Uni avec 5,5, du Maroc avec 3,9 et de la France avec 3,1 militaires pour 10 km².

Ces chiffres montrent que les États accordant une importance particulière à leur sécurité nationale maintiennent une présence militaire suffisante sur leur territoire. Toutefois, la littérature spécialisée rappelle que la performance d'une armée dépend autant de la qualité de son organisation que du volume de ses effectifs (Huntington, 1957 ; Gray, 2018).

Pour la République démocratique du Congo, dont la superficie dépasse 2,3 millions de km², la question des effectifs revêt une importance stratégique particulière. Les immenses distances, la diversité des zones géographiques, les frontières avec neuf États voisins ainsi que la présence de groupes armés imposent une capacité permanente de déploiement sur l'ensemble du territoire.

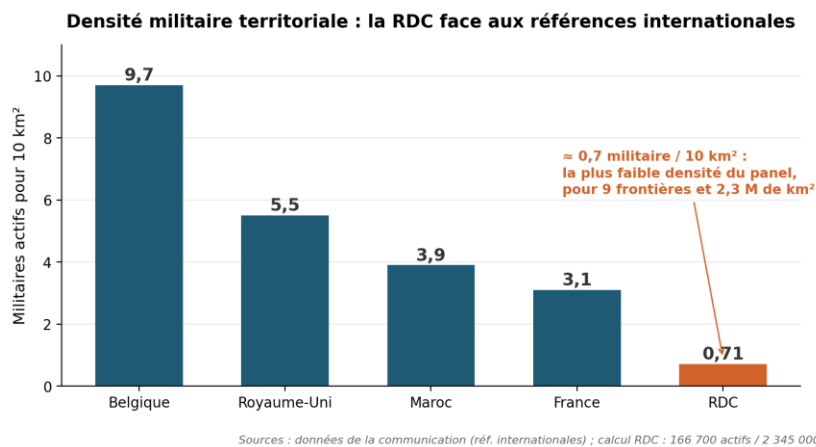


Fig. 1 – Densité militaire territoriale comparée (références internationales de la communication ; calcul RDC : 166 700 actifs pour 2 345 000 km²).

II. 3. Les standards internationaux des forces de police

La police représente le premier niveau de protection de la population et constitue un acteur essentiel de la gouvernance démocratique. Selon les standards des Nations Unies repris dans la présentation, le ratio de référence est fixé à un policier pour 360 habitants. Ce ratio constitue un indicateur de planification permettant d'assurer la sécurité urbaine ; le maintien de l'ordre public ; la police judiciaire ; la police de proximité ; la prévention de la criminalité ; la protection des infrastructures publiques.

Dans un pays connaissant une forte croissance démographique comme la RDC, ce standard souligne la nécessité d'une politique continue de recrutement, de formation et de professionnalisation.

II. 4. Analyse comparative des budgets de défense

Les investissements consacrés à la défense reflètent les priorités stratégiques des États et déterminent notamment la modernisation des équipements, la préparation opérationnelle, le développement du renseignement ainsi que l'amélioration des conditions de vie des militaires. Parmi les pays comparés, l'Algérie se distingue avec un budget de 25,4 milliards USD. Elle est suivie de la République démocratique du Congo avec 4,2 milliards USD, de l'Afrique du Sud avec 3,17 milliards USD, de l'Égypte avec 2,6 milliards USD, de l'Éthiopie avec 2,1 milliards USD et du Nigeria avec 1,1 milliard USD.

L'analyse de ces données doit être nuancée. Le montant des dépenses militaires ne constitue pas, à lui seul, un indicateur de performance. L'efficacité

dépend également de la qualité de la gouvernance budgétaire, de la transparence des dépenses, des priorités d'investissement et de la capacité à transformer les ressources financières en capacités opérationnelles concrètes (SIPRI, 2024).

II. 5. État des lieux des Forces armées de la République démocratique du Congo

La présentation dresse un état des lieux synthétique des Forces armées de la République démocratique du Congo, mettant en évidence plusieurs acquis institutionnels, mais également d'importantes contraintes structurelles. Les effectifs recensés comprennent 166 700 militaires actifs, 31 000 réservistes et 15 000 paramilitaires.

Avec ces effectifs, les FARDC occupent le 8^e rang africain et le 64^e rang mondial, selon les données reprises dans la présentation. Ce classement traduit un potentiel militaire significatif à l'échelle régionale. Toutefois, la capacité réelle d'une armée ne repose pas exclusivement sur le nombre de personnels. Les opérations contemporaines exigent une combinaison équilibrée entre la qualité du commandement ; la doctrine opérationnelle ; la mobilité stratégique ; le renseignement ; les technologies de surveillance ; les systèmes de communication ; les moyens logistiques. Or, la présentation souligne explicitement que les FARDC demeurent sous-équipées et que le niveau de formation est jugé moyen, ce qui limite l'exploitation optimale de leur potentiel humain.

II. 6. Situation de la police nationale congolaise

Concernant la Police nationale congolaise (PNC), plusieurs éléments institutionnels positifs sont relevés. Notamment, l'existence de la loi n° 13/013 portant statut du personnel de carrière de la Police nationale congolaise ; de la loi organique portant organisation et fonctionnement de cette même police.

Sur le plan budgétaire, un financement de 520 millions USD est proposé, tandis que les équipements demeurent insuffisants et que le niveau de formation est qualifié d'inférieur à la moyenne. Ces constats traduisent un écart considérable entre les ambitions institutionnelles et les capacités opérationnelles disponibles. Au regard des missions de la PNC, maintien de l'ordre public, police judiciaire, lutte contre la criminalité, sécurisation des personnes et des biens, la professionnalisation apparaît comme une priorité stratégique.

II. 7. Une lecture systémique de la situation sécuritaire congolaise

L'analyse comparative met en évidence que les principaux défis auxquels fait face la RDC ne relèvent pas uniquement d'un déficit d'effectifs ou de financement. Ils résultent d'une interaction complexe entre plusieurs facteurs tels que

l'insuffisance des équipements modernes ; les infrastructures de formation limitées ; la faible capacité logistique ; une couverture territoriale difficile ; une attractivité encore insuffisante des carrières militaires et policières ainsi que les conditions sociales peu favorables à la fidélisation des personnels.

Ainsi, la création d'une armée d'élite et d'une police moderne suppose une réforme systémique dans laquelle le recrutement, la formation, l'investissement technologique, les infrastructures et la politique sociale évoluent de manière coordonnée. Cette approche rejoint les orientations stratégiques formulées dans la présentation et s'inscrit dans les meilleures pratiques internationales en matière de réforme du secteur de la sécurité.

III. DÉFIS STRUCTURELS, OPPORTUNITÉS GÉOSTRATÉGIQUES ET MODÈLE INTÉGRÉ DE CRÉATION D'UNE ARMÉE D'ÉLITE ET D'UNE POLICE MODERNE

III. 1. Les défis structurels de la réforme du secteur de la sécurité

L'analyse de la situation actuelle des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et de la Police nationale congolaise (PNC) révèle que les difficultés rencontrées ne relèvent pas uniquement d'un manque de ressources financières ou humaines. Elles résultent d'une combinaison de facteurs institutionnels, organisationnels, technologiques et sociaux qui limitent l'efficacité opérationnelle des forces de défense et de sécurité. Cette réalité est également soulignée dans les travaux de l'Organisation des Nations Unies (2014), qui considère la réforme du secteur de la sécurité comme un processus multidimensionnel nécessitant une approche systémique.

Cinq défis majeurs sont identifiés : l'augmentation des effectifs, le renforcement de la formation, la modernisation des équipements, le développement des infrastructures et l'amélioration des conditions sociales des personnels. Ces cinq dimensions constituent les piliers de toute réforme durable.

En effet, un accroissement des effectifs sans amélioration de la qualité de la formation ou des capacités logistiques risquerait d'engendrer une armée quantitativement plus importante mais qualitativement insuffisante. À l'inverse, des équipements modernes ne produisent les effets attendus que lorsqu'ils sont mis à la disposition d'un personnel hautement qualifié et correctement encadré (Gray, 2018).

Par ailleurs, les conflits contemporains se caractérisent par leur nature hybride. Ils mobilisent simultanément des composantes militaires,

informationnelles, économiques, technologiques et cybernétiques. Les institutions de sécurité doivent donc développer des capacités de réaction rapide, d'analyse du renseignement, de coopération interinstitutionnelle et d'anticipation stratégique.

III. 2. Les opportunités géostratégiques de la République Démocratique du Congo

Au-delà des défis, la RDC dispose d'atouts majeurs susceptibles d'accélérer la modernisation de son appareil sécuritaire. Il faut notamment souligner la nécessité de renforcer les possibilités de coopération en matière de sécurité, de défense et de protection des infrastructures critiques, tout en garantissant l'intégrité du territoire national et la préservation des réserves stratégiques de minerais.

Cette orientation est particulièrement pertinente dans le contexte international actuel marqué par une compétition accrue autour des ressources stratégiques, notamment le cobalt, le cuivre, le lithium, le coltan, le germanium et les terres rares, indispensables aux transitions énergétique et numérique.

La RDC possède une position géostratégique unique, faisant d'elle un acteur incontournable dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Cette situation justifie une doctrine de sécurité qui dépasse la seule défense territoriale pour intégrer la protection des ressources critiques, des corridors logistiques, des infrastructures énergétiques, des réseaux numériques et des investissements stratégiques.

Dans ce contexte, les partenariats internationaux peuvent constituer des leviers essentiels pour renforcer les capacités nationales de défense et de sécurité, notamment à travers le transfert de technologies militaires, la formation spécialisée des cadres militaires et policiers, le développement des capacités de renseignement, le renforcement de la cybersécurité, l'amélioration de la surveillance des frontières ainsi que la lutte contre les réseaux criminels transnationaux.

Toutefois, conformément aux principes de souveraineté nationale, ces coopérations doivent être conçues dans une logique de renforcement des capacités nationales et non de substitution aux responsabilités régaliennes de l'État.

III. 3. Premier pilier : un recrutement fondé sur le mérite et les compétences

Nous recommandons de renforcer les critères de recrutement fondés sur le niveau d'études, de susciter l'intérêt des diplômés d'État pour les carrières militaires et policières et d'élargir le recrutement à l'ensemble du territoire national.

Cette orientation est conforme aux meilleures pratiques internationales. Les armées modernes privilégient désormais des profils capables de maîtriser des systèmes d'armes sophistiqués, des technologies de communication sécurisées, des outils numériques et des procédures opérationnelles complexes. Un recrutement fondé sur le mérite contribue à améliorer le niveau intellectuel des recrues, à réduire les risques de politisation des forces et à professionnaliser le commandement. Il favorise également une meilleure adaptation aux évolutions technologiques tout en renforçant l'éthique, la discipline et le sens des responsabilités au sein des institutions militaires et policières.

Dans un contexte où les opérations de sécurité nécessitent des compétences multidisciplinaires, le capital humain devient la première ressource stratégique.

III. 4. Deuxième pilier : la professionnalisation de la formation

Nous proposons que les diplômes délivrés par les académies militaires et de police soient équivalents aux diplômes de l'enseignement supérieur et universitaire. Cette proposition constitue une innovation institutionnelle majeure. Elle accroîtrait l'attractivité des carrières militaires ; de favoriser la recherche scientifique en défense ; de renforcer les compétences des officiers ; de faciliter les coopérations académiques internationales. Les académies militaires des grandes puissances combinent aujourd'hui enseignement universitaire, recherche appliquée, leadership stratégique, droit international humanitaire, intelligence artificielle, cybersécurité, géopolitique et management public.

Une telle évolution contribuerait également à rapprocher les institutions de défense du système national d'enseignement supérieur, favorisant ainsi l'innovation et le développement d'une expertise congolaise en matière de sécurité.

III. 5. Troisième pilier : la modernisation des équipements

Quatre priorités sont à retenir : l'accroissement des armes létales et non létales ; l'amélioration des communications, le renforcement de la mobilité et le développement des capacités de surveillance.

Ces orientations correspondent aux exigences des opérations contemporaines. Les conflits actuels démontrent que la supériorité opérationnelle dépend largement de la maîtrise de l'information, des capacités de commandement et de contrôle (C2), des drones, de la surveillance satellitaire et des systèmes numériques sécurisés. L'investissement dans les équipements doit ainsi s'inscrire dans une logique de modernisation globale et de maintenance durable afin d'assurer la disponibilité opérationnelle des matériels.

III. 6. Quatrième pilier : le développement des infrastructures

Les infrastructures militaires et policières constituent un facteur essentiel de professionnalisation. La présentation recommande d'améliorer les conditions de travail et d'accroître la capacité d'accueil des centres de formation et des académies. Au-delà des bâtiments, cette modernisation implique des centres d'entraînement adaptés aux réalités opérationnelles ; des laboratoires technologiques ; des simulateurs de combat ; des plateformes numériques de formation et des centres de recherche stratégique.

Ces investissements favorisent l'amélioration continue des compétences et renforcent l'autonomie nationale en matière de formation.

III. 7. Cinquième pilier : une politique sociale au service de la performance

Les recherches en management public montrent que la motivation constitue un déterminant essentiel de la performance organisationnelle. Quatre priorités sociales sont identifiées : – garantir un solde décent ; – assurer une couverture médicale efficace ; – construire des camps modernes ; – mettre en place des cantines. Ces mesures dépassent le simple cadre du bien-être individuel. Elles participent à la fidélisation des personnels, réduisent les risques de corruption, renforcent la discipline et améliorent la disponibilité opérationnelle des forces.

Dans les armées professionnelles, les politiques sociales sont considérées comme un investissement stratégique, au même titre que les équipements ou la formation.

III. 8. Vers un modèle congolais de gouvernance sécuritaire

L'analyse met en évidence que les cinq axes proposés dans la présentation ne constituent pas des mesures isolées, mais les composantes d'un modèle intégré de gouvernance sécuritaire.

Ce modèle repose sur une articulation cohérente entre un recrutement sélectif, une formation de haut niveau reconnue sur le plan académique, des équipements adaptés aux menaces contemporaines, des infrastructures modernes ainsi qu'une politique sociale destinée à valoriser, motiver et fidéliser les ressources humaines.

La réussite d'une telle réforme suppose également un engagement politique durable, une planification stratégique, une gouvernance budgétaire rigoureuse et une culture institutionnelle fondée sur le professionnalisme, l'intégrité et le service de la Nation.

IV. RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES POUR LA CRÉATION D'UNE ARMÉE D'ÉLITE, DES SERVICES DE SÉCURITÉ ET D'UNE POLICE MODERNE

L'analyse comparative des standards internationaux et de la situation actuelle des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) ainsi que de la Police nationale congolaise (PNC) met en évidence la nécessité d'une réforme globale, progressive et durable. À l'issue de cette analyse, dix recommandations stratégiques prioritaires sont proposées pour renforcer durablement les capacités des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), des services de sécurité et de la Police nationale congolaise (PNC). Les recommandations ci-dessous s'inscrivent dans la vision du Gouvernement consistant à « protéger le territoire national et sécuriser les personnes et leurs biens » et reprennent fidèlement les orientations stratégiques :

- Moderniser le recrutement en privilégiant les critères de mérite, de compétence, d'intégrité et de niveau d'études, tout en assurant une représentativité nationale équilibrée.
- Professionnaliser la formation en réformant les académies militaires et de police et en reconnaissant leurs diplômes comme équivalents à ceux de l'enseignement supérieur et universitaire.
- Renforcer les capacités opérationnelles par l'acquisition d'équipements modernes, l'amélioration des systèmes de communication, de mobilité et de surveillance adaptés aux défis sécuritaires contemporains.
- Développer les infrastructures en construisant et en modernisant les centres de formation, les académies, les casernes et les plateformes logistiques afin d'améliorer les conditions de travail et d'entraînement.
- Améliorer les conditions sociales des militaires et policiers grâce à une rémunération décente, une couverture médicale adéquate, des logements et des infrastructures sociales de qualité.
- Renforcer les capacités de renseignement et de protection des infrastructures critiques, notamment les sites miniers stratégiques, les frontières et les installations sensibles, afin de préserver la souveraineté nationale.
- Consolider la coopération internationale en matière de défense, de sécurité, de formation et de transfert de technologies, dans le respect de la souveraineté et des intérêts stratégiques de la RDC.
- Accroître les investissements publics dans le secteur de la défense et de la sécurité, en veillant à une gestion transparente, efficiente et orientée vers les résultats.

- Promouvoir une gouvernance sécuritaire fondée sur l'éthique, la discipline, la redevabilité et le respect des droits humains, afin de renforcer la confiance entre les forces de sécurité et les citoyens.
- Mettre en place un mécanisme permanent de suivi et d'évaluation de la réforme du secteur de la sécurité, avec des indicateurs de performance permettant d'assurer une amélioration continue des capacités des institutions de défense et de sécurité.

V. DISCUSSION

Les résultats de cette étude montrent que la performance d'une armée ou d'une force de police ne dépend pas uniquement du volume des effectifs ou du niveau des dépenses publiques. Les expériences internationales démontrent que les institutions de défense les plus performantes reposent sur une combinaison équilibrée entre gouvernance stratégique, excellence du capital humain, innovation technologique et valorisation des ressources humaines (Huntington, 1957 ; Brzoska, 2003 ; Gray, 2018).

Dans le cas de la République démocratique du Congo, la réforme du secteur de la sécurité doit être envisagée comme un projet national structurant. Elle est étroitement liée à la consolidation de l'État, à la protection des populations, à la sécurisation des investissements et à la préservation des ressources naturelles stratégiques. La création d'une armée d'élite ne saurait être réduite à une augmentation quantitative des effectifs. Elle implique la constitution d'une institution capable d'anticiper les menaces, de maîtriser les technologies émergentes, de coopérer avec les partenaires internationaux tout en préservant la souveraineté nationale, et d'agir conformément aux principes de l'État de droit.

De même, une police moderne doit être conçue comme une institution de proximité, professionnelle, respectueuse des droits fondamentaux et capable de prévenir efficacement les nouvelles formes de criminalité. L'amélioration simultanée des conditions de recrutement, de formation, d'équipement, d'infrastructure et de protection sociale constitue, à cet égard, un facteur déterminant de réussite.

CONCLUSION

La présente étude avait pour objectif d'analyser les conditions nécessaires à la création d'une armée d'élite, de services de sécurité performants et d'une police moderne en République démocratique du Congo. Cette analyse a été réalisée à partir des orientations stratégiques présentées lors du panel 3 – Sécurité et défense.

L'analyse comparative des standards internationaux met en évidence que la performance des institutions de sécurité repose sur une approche intégrée combinant gouvernance, professionnalisation, investissement technologique, infrastructures adaptées et politique sociale cohérente. Les données relatives aux FARDC et à la PNC montrent que la RDC dispose d'un potentiel humain considérable ainsi que d'une volonté politique affirmée, mais que plusieurs contraintes structurelles continuent de limiter l'efficacité opérationnelle des forces.

Les cinq axes stratégiques identifiés, recrutement, formation, équipements, infrastructures et politique sociale, apparaissent comme les fondements d'un modèle congolais de réforme du secteur de la sécurité. Leur mise en œuvre coordonnée renforcerait durablement les capacités de défense du pays, améliorerait la protection des citoyens, consoliderait l'autorité de l'État et contribuerait à la stabilité régionale. Au-delà des impératifs militaires et policiers, cette réforme représente également un investissement dans le développement national. Une institution sécuritaire performante favorise un environnement propice à la croissance économique, à la confiance des investisseurs, à la valorisation des ressources naturelles et à la réalisation des objectifs de développement durable.

Enfin, face à l'évolution rapide des menaces contemporaines, la République démocratique du Congo est appelée à poursuivre une dynamique de modernisation continue de son appareil sécuritaire, fondée sur l'excellence, l'innovation, la coopération internationale maîtrisée et le respect des principes démocratiques. C'est à cette condition que pourra pleinement être réalisée l'ambition de bâtir une armée d'élite, des services de sécurité efficaces et une police républicaine au service de la Nation.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BANQUE MONDIALE. (2023). *Governance and security in fragile states*.
- BIGO, D. (2016). *Security and immigration: Toward a critique of the governmentality of unease*. Routledge.
- BRYDEN, A., et HÄNGGI, H. (Éds.). (2005). *Security governance in post-conflict peacebuilding*. Lit Verlag.
- BRZOSKA, M. (2003). *Development donors and the concept of security sector reform*. Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces.
- BUZAN, B., WÆVER, O., et DE WILDE, J. (1998). *Security: A new framework for analysis*. Lynne Rienner.

-
- CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UNION AFRICAINE. (2022). *Policy framework on security sector reform*.
 - DAVID, C.-P. (2020). *La guerre et la paix : Approches contemporaines de la sécurité internationale*. Presses de Sciences Po.
 - FUKUYAMA, F. (2014). *Political order and political decay*. Farrar, Straus and Giroux.
 - GENEVA CENTRE FOR SECURITY SECTOR GOVERNANCE. (2021). *Security sector governance standards*.
 - GRAY, C. S. (2018). *The future of strategy*. Polity Press.
 - HUNTINGTON, S. P. (1957). *The soldier and the state*. Harvard University Press.
 - JANOWITZ, M. (1960). *The professional soldier*. Free Press.
 - MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, SÉCURITÉ, DÉCENTRALISATION ET AFFAIRES COUTUMIÈRES. (2023). *Orientations stratégiques de la Police nationale congolaise*.
 - MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS. (2023). *Documents stratégiques de défense*.
 - NYE, J. S. (2011). *The future of power*. PublicAffairs.
 - ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. (2007). *Manuel de la réforme des systèmes de sécurité*.
 - ORGANISATION DES NATIONS UNIES. (1994). *Rapport sur le développement humain*. Programme des Nations Unies pour le développement.
 - ORGANISATION DES NATIONS UNIES. (2014). *Securing peace and development: The role of the United Nations in supporting security sector reform*.
 - ORGANISATION DES NATIONS UNIES. (2023). *United Nations peacekeeping operations: Principles and guidelines*.
 - RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO. (2024). *Programme d'actions du Gouvernement*.
 - RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO. (s. d.). *Loi no 13/013 portant statut du personnel de carrière de la Police nationale congolaise*.
 - RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO. (s. d.). *Loi organique portant organisation et fonctionnement de la Police nationale congolaise*.
 - STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE. (2024). *SIPRI military expenditure database*.
 - UNION AFRICAINE. (2020). *Cadre politique africain sur la réforme du secteur de la sécurité*.
 - UNION EUROPÉENNE. (2022). *EU strategic compass for security and defence*.